

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« AMENDEMENT VISANT A DEVELOPPER LES FILIERES INDUSTRIELLES CLES DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE »

**Cadre réservé à
l'administration :**

N° ou nom du
programme ou
du rapport :

SESSION DU 19.06.2025

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport :

Agir en faveur de l'emploi et des entreprises P1
Accéder à la formation et à l'emploi par des outils performants E500

Exposé des motifs :

La transition énergétique ne pourra se faire sans des filières industrielles structurées et soutenues, ni sans un effort conséquent en matière de formation professionnelle. Si notre Région souhaite réellement accompagner l'émergence d'une industrie verte, il est impératif de prévoir dès maintenant la montée en compétences dans les secteurs qui participeront demain à la transition écologique et à la souveraineté énergétique du pays.

Dans ce contexte, l'Observatoire Régional des Compétences Industrielles (ORCI), dans le cadre de sa mission de contribution au dialogue sectoriel emploi-formation-orientation inter-industries et de son plan d'actions soutenu par le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, doit impérativement intégrer une priorité transversale à l'identification des besoins en formation dans les filières liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire et, plus globalement, à la transition écologique de l'industrie.

Il s'agit non seulement d'anticiper les compétences nécessaires au développement de ces filières d'avenir, mais aussi de structurer des parcours de reconversion pour les salarié-es issu-es de secteurs à fort impact environnemental. Une industrie ne saurait être qualifiée de verte si elle fait l'impasse sur la question des compétences humaines et des formations adaptées, ou si elle ne s'inscrit pas dans une logique de sobriété et de réponse aux besoins réels de la société.

La décarbonation de notre industrie est transversale, aussi le groupe l'Ecologie Ensemble propose que le plan d'action de l'Observatoire Régional des Compétences Industrielles (ORCI), intègre impérativement une action visant à intégrer à ses travaux le besoin en formation dans les filières clés de la transition énergétique sur le territoire.

Délibéré :

A la fin du paragraphe 1.2.2 du rapport E500, ajouter le paragraphe suivant :

« La réalisation d'une enquête sur les enjeux de décarbonation de l'industrie et les besoins en formations et en évolution de compétences nécessaires pour la réaliser. »

Elsa Richard
Conseillère régionale du groupe
groupe
l'Ecologie Ensemble



Sabine Lalande
Conseillère régionale du
l'Ecologie Ensemble



Solène Mesnager
Conseillère régionale du groupe
l'Ecologie Ensemble



Arash Saeidi
Conseiller régional du groupe
l'Ecologie Ensemble

